

# BILAN ET ÉVOLUTION DE L'ALTERNANCE DANS LA BRANCHE DE LA MÉTALLURGIE EN 2021

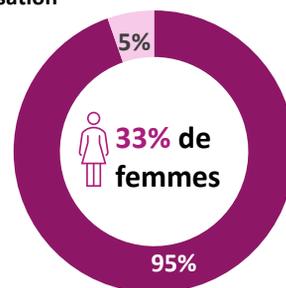
## ÎLE-DE-FRANCE

**14 525 alternants dans 2 232 établissements de la branche\* sont formés dans 324 organismes de formation de la région**

Évolution du flux d'entrées en alternance



Contrats de  
professionnalisation\*

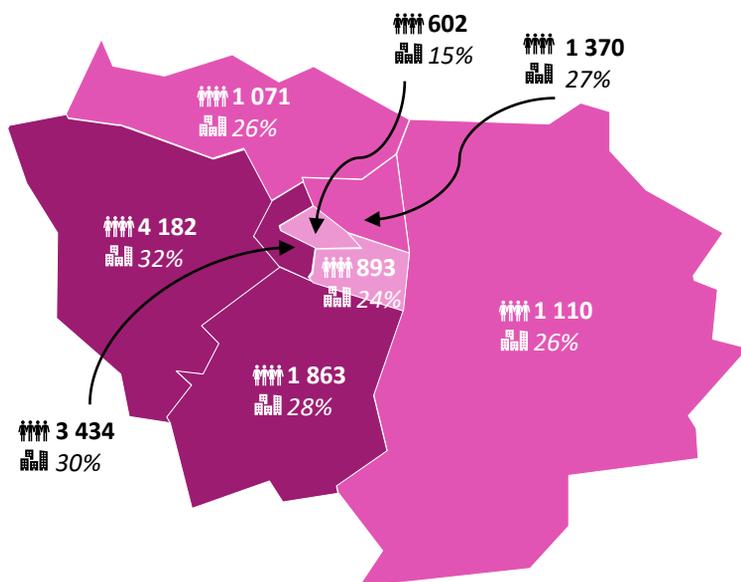


Contrats  
d'apprentissage\*

La région Île-de-France a connu ces dernières années une **croissance de ses effectifs d'alternants proportionnelle à la moyenne nationale, avec une légère baisse conjoncturelle durant l'année 2020, due à la crise sanitaire**. La hausse des entrées en alternance de la région est légèrement inférieure à la moyenne nationale avec une **augmentation de 15% contre 18% au niveau national** entre 2020 et 2021.

Lorsque l'on regarde la **répartition régionale des alternants** par département il est intéressant de voir qu'elle est quasiment **calquée sur la répartition des salariés**. Le seul écart notable est dans les Yvelines où l'on trouve une proportion légèrement supérieure d'alternants (29%) par rapport à la proportion des salariés (26%).

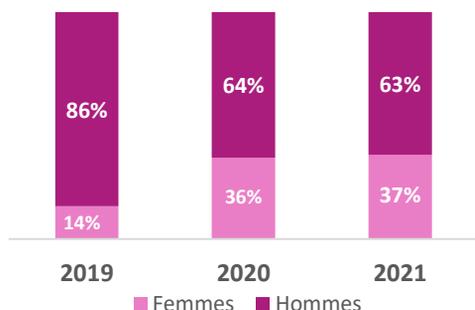
Nous pouvons en revanche noter des **écarts plus significatifs sur la part d'établissements employeurs d'alternants**. Ainsi dans les Yvelines 32% des établissements emploient au moins un alternant contre 15% à Paris.



**Nombre d'alternants** - +  
**Part d'établissements employeurs d'alternants**

## Une proportion grandissante de femmes parmi les alternants

### Évolution des entrées en alternance par genre

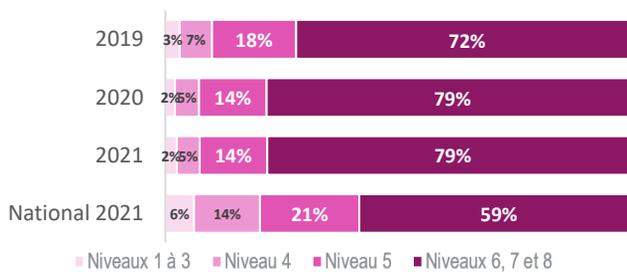


La **part des femmes** parmi les alternantes sous contrat au 1<sup>er</sup> janvier 2022 (33%) est **significativement supérieure** à la **proportion des femmes parmi les salariés** de la branche dans la région (26%). Cet **écart a eu tendance à augmenter ces dernières années**. L'augmentation des effectifs sur des formations de niveaux bac + 4 et 5 explique en partie cette féminisation des alternants. Si la **tendance** de féminisation croissante est **comparable à la tendance nationale**, elle est néanmoins **plus marquée**.

## Des alternants visant des niveaux de qualifications de plus en plus élevés

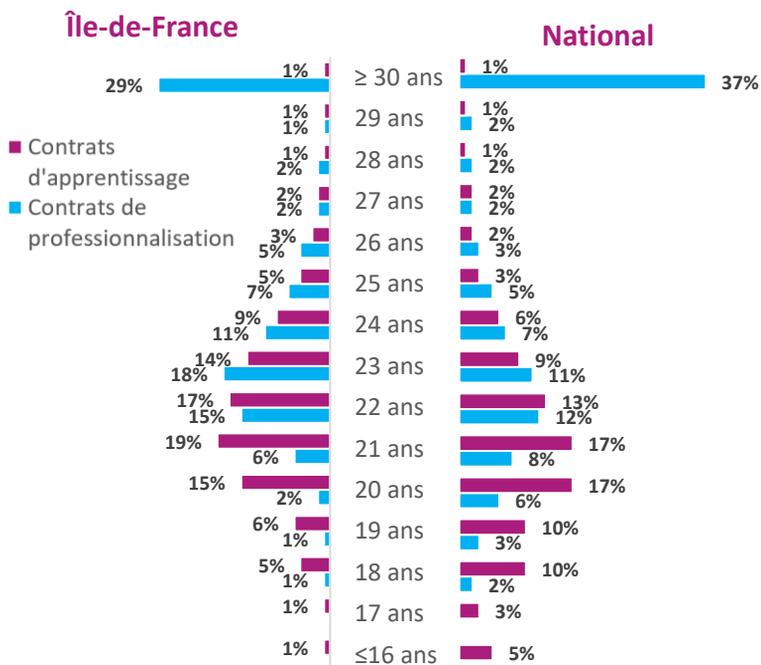
La forte concentration de formation du supérieur sur la région explique ces écarts avec la très forte proportion d'alternants sur des niveaux 6, 7 et 8. La région se retrouve également dans le **mouvement de montée en qualification global**. La **différence de niveau visé selon le genre** est **particulièrement marquée** au niveau régional (85% des femmes visent un niveau 6, 7 ou 8 contre 75% des hommes).

### Évolution du niveau visé par les alternants selon leur année de démarrage



Il existe également un **écart marqué selon le type de contrat**. Ainsi **21% des contrats de professionnalisation sont sur des niveaux 3 et 4** contre 6% des contrats d'apprentissage. L'accessibilité des CQP aux seuls contrats de professionnalisation explique ce phénomène.

## Un âge moyen qui augmente avec la hausse des niveaux de qualification\*



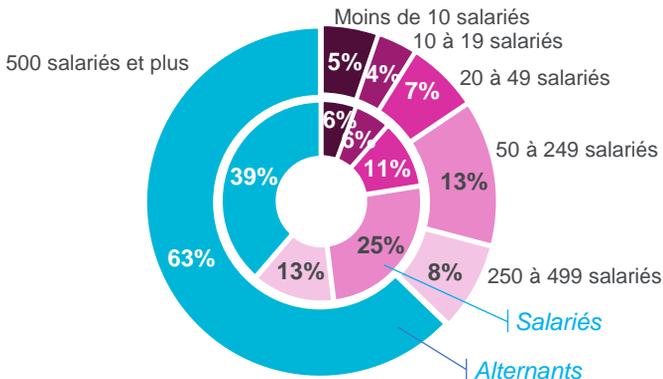
Les **plus de 19 ans** représentent **88% des alternants** dans la métallurgie dans la région **contre 50% tous secteurs confondus en France**. Ceci est notamment dû à la plus forte proportion d'alternants visant des niveaux 6 et 7.

En comparaison régionale, la région Île-de-France se situe au-dessus des moyennes nationales. Les alternants de plus de 19 ans représentent **75% au niveau national**.

## 26% des établissements<sup>(1)</sup> de la région emploient au moins un alternant

La proportion d'établissements<sup>(1)</sup> de la région employeurs d'alternants est **inférieure à la proportion nationale** (26%). A titre de comparaison, la région comptant la plus grande proportion d'établissements employeurs d'alternants sont les **Pays de la Loire avec 39%**.

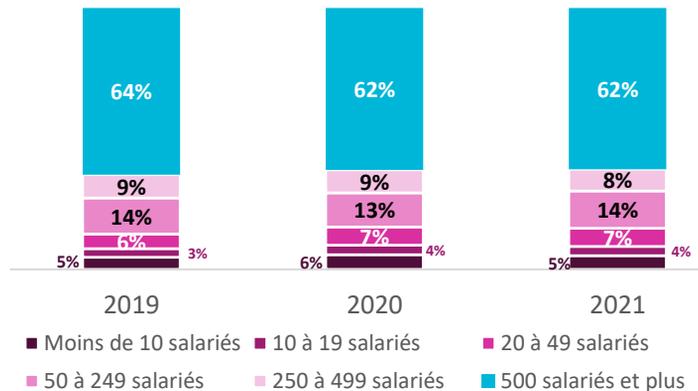
### Répartition des alternants et des salariés de la branche selon la taille des entreprises employeuses\*



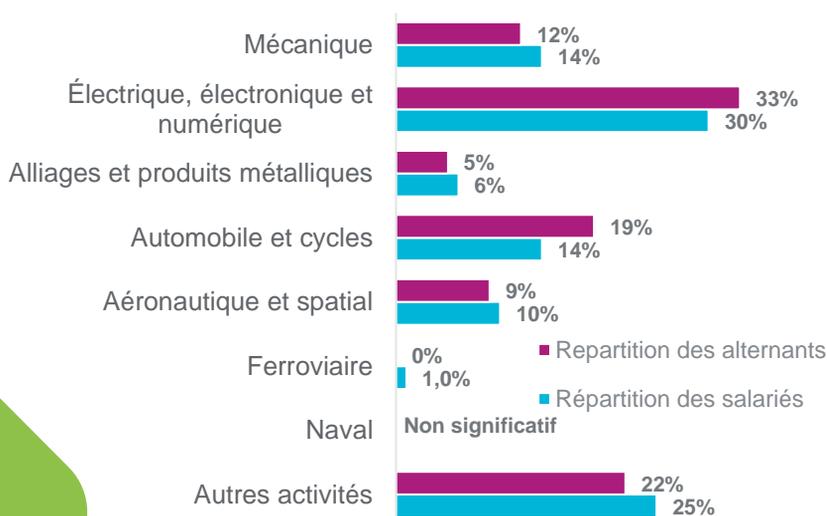
Entre les années **2019** et **2020**, nous pouvons constater que la **répartition des apprentis selon la taille des entreprises formatrices reste constante**. Cette répartition a **peu évolué entre 2020 et 2021**.

On observe que les entreprises de plus de **500 salariés** ont tendance à employer **plus d'alternants (63%)** que le poids qu'elles représentent en salariés (39%). À l'inverse, les entreprises de **20 à 49 salariés emploient moins d'alternants** que de salariés (13 % des alternants pour 25% des salariés).

### Évolution de la répartition des apprentis selon la taille des entreprises employeuses (par année d'entrée en alternance)



### Répartition des alternants selon le secteur des établissements employeurs\*



Lorsque l'on regarde la **répartition des alternants de la région selon le secteur**, nous pouvons noter un **relatif équilibre**. L'écart le plus important concerne le secteur de l'automobile et des cycles qui emploie 14% des salariés et 19% des alternants.

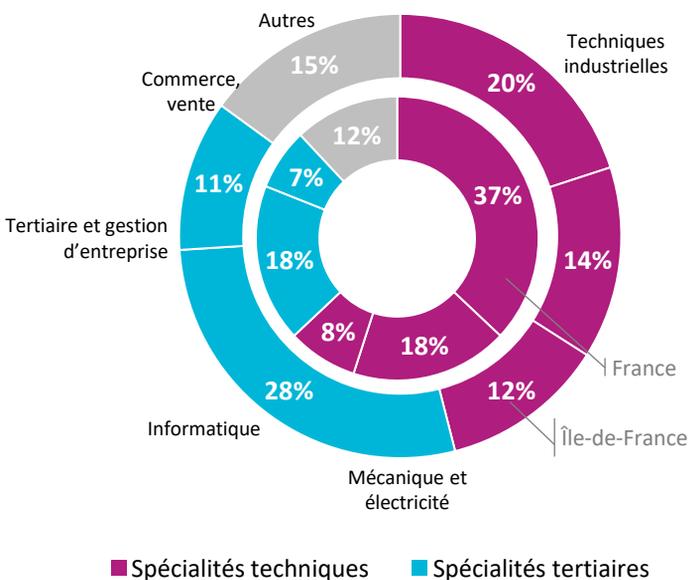
Il est difficile d'établir un portrait-robot de l'entreprise qui embauche des alternants sur la base de critères de taille d'entreprise ou de secteur d'activité. Il ressort que **l'embauche d'alternants repose plus sur une culture d'entreprise et sur un engagement des dirigeants**.

<sup>(1)</sup> Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement rattachée à l'entreprise. Une entreprise est constituée d'autant d'établissements qu'il y a de lieux différents où elle exerce son activité.

## 16% des organismes de formation (53) forment 80% des alternants

Au **niveau national**, l'effet de concentration est identique à la région puisque 15% des organismes de formation forment 80% des alternants. Parmi les plus gros organismes régionaux, nous retrouvons les **Pôles Formation de l'UIMM** (14% des effectifs d'alternants), les CFA des **établissements de la CCI**, les **CFA académiques** et les établissements de **Formasup Paris**.

Répartition des alternants selon la spécialité de formation dans la région et en France\*

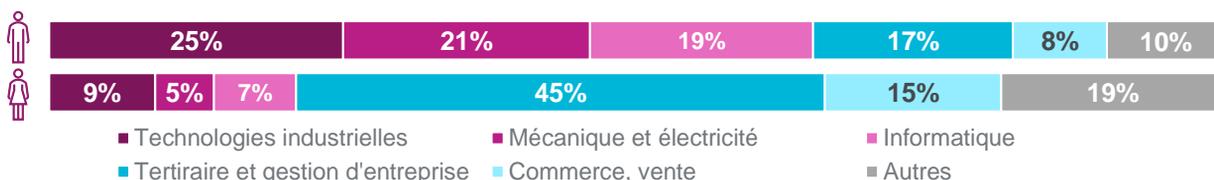


La répartition départementale des organismes fait ressortir un **effet d'hyper concentration sur l'agglomération parisienne**. Nous retrouvons ainsi 46% des organismes à Paris pour seulement 4% des alternants.

Les **certifications de branche représentent 21% des contrats de professionnalisation**. Cette proportion est en hausse principalement à cause **du transfert des titres et diplômes vers des contrats d'apprentissage** qui fait baisser le nombre total de contrats de professionnalisation.

Si les spécialités proches du cœur de métier industriel représentent près des 2/3 des alternants, il est important de noter que les **spécialités suivies sont très genrées**. Ainsi, **seules 21% des alternantes suivent des spécialités cœur de métier industriel**.

Répartition des alternants de la région par spécialité de formation selon le genre \*



Retrouver l'ensemble des livrables sur  
[www.observatoire-metallurgie.fr](http://www.observatoire-metallurgie.fr)